

Service de défense et de sécurité

Décision n° SDS/MPS/742 du 10 juillet 2006

NOR : *EQUO0611645S*

Le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer,
Vu le code de la défense ;
Vu la loi n° 82.1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs modifiée, et notamment les articles 1, 3 et 5 ;
Vu le décret n° 80-243 modifié du 3 avril 1980 relatif aux attributions des hauts fonctionnaires de défense ;
Vu l'instruction générale interministérielle sur la protection du secret de la défense nationale n° 1300/SGDN/SSD du 25 août 2003, et notamment l'article 8 ;
Vu l'arrêté du 24 juin 1993 relatif à l'exercice des attributions de défense au ministère de l'équipement, des transports et du tourisme et au ministère du logement, et notamment l'article 3, alinéa 1^{er} ;
Vu le décret n° 2005-471 du 16 mai 2005 fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer ;
Vu l'arrêté du 22 juin 2005 portant délégation de signature ;
Vu la décision SDS/MPS/022 du 6 janvier 2006,

Décide :

A compter du 1^{er} septembre 2006, M. Orzoni (Gilles), ingénieur en chef des ponts et chaussées, est nommé fonctionnaire de sécurité de défense du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, à l'exception de ce qui concerne la direction générale de l'aviation civile et Météo-France ;

A compter du 1^{er} septembre 2006, M. Le Bars (Gérard), ingénieur en chef des ponts et chaussées, est nommé fonctionnaire de sécurité de défense en ce qui concerne Météo-France.

M. Le Guillou (Jacques), administrateur civil, sous-directeur de la sûreté et de la défense, à la direction des affaires stratégiques et techniques de la direction générale de l'aviation civile, est confirmé comme fonctionnaire de sécurité de défense en ce qui concerne la direction générale de l'aviation civile.

Cette décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère.

Fait à La Défense, le 10 juillet 2006.

*Le haut fonctionnaire de défense,
commissaire général aux
transports,
commissaire aux entreprises
de travaux publics et de bâtiment,
G. Leblanc*